



COLLECTIF DES HABITANTS DU CURÉ - DESCLOUDS

QUELQUES EXTRAITS DE "PROJETS ASSOCIATIFS"

OU BUTS CONVENUS PAR DES ASSOCIATIONS DE QUARTIER

AMICALE DES HABITANTS DU CURÉ-DESCLOUDS :

Statuts du 13 juin 2001 : « Article 2 : But. L'Association a pour but :

- Défense des habitants du Ch. Curé-Desclouds (agressions, détériorations, vandalismes)
- Obtenir une entente amicale du quartier.
- Offrir aux habitants un lieu d'échanges et d'informations.
- Organisation de la fête annuelle du quartier.
- Création d'une maison de quartier avec des éducateurs.
- Système de garde d'enfants.
- Sécurité des piétons et/ou enfants. »



ASSOCIATION DES HABITANTS DU QUARTIER DU HAUT DES BANCHAIS (ANGERS)



<http://www.banchais.fr/contenu/58/presentation.html>

Une association d'habitants, pour quoi faire ?

Créée en 1988 à l'initiative de personnes du quartier, l'Association des Habitants du Quartier du Haut des Banchais est composée essentiellement de bénévoles et de salariés ayant pour ambition de dynamiser le quartier, de le rendre plus attractif et de favoriser les liens entre ses habitants.

Ses motivations sont précisées dans le **Projet Associatif**.

- Favoriser les relations entre les habitants du quartier toutes générations confondues, dans le respect et la tolérance
- Chercher le contact direct avec les habitants afin de mieux faire connaître l'Association et recueillir les idées pouvant renforcer le projet en termes d'action
- Participer avec les habitants à l'amélioration de leur environnement et promouvoir un cadre de vie harmonieux et ouvert sur l'extérieur

Pour ce faire, l'Association s'appuie d'abord sur ses adhérents, et en particulier sur son Conseil d'Administration, ainsi que sur un noyau dur de membres très actifs participant bénévolement à la vie de l'Association. Enfin, sur une équipe de salariés embauchés pour des missions permanentes d'accueil, d'encadrement et d'animation.

L'Association a son siège social au 266 rue Haute des Banchais 49100 ANGERS, dans la Maison de Quartier que les plus anciens appellent encore Mas des Banchais.

Elle publie 3 fois par an un journal de quartier **Les Nouvelles des Banchais** distribué gratuitement, par des bénévoles, dans les boîtes aux lettres du quartier.



ASSOCIATION DES HABITANTS DU QUARTIER DU HAUT DES BANCHAIS (ANGERS) : suite



OBJECTIFS ET DÉMARCHES MISES EN ŒUVRE

Le projet mené par l'Association s'adresse à l'ensemble des habitants, enfants, jeunes et adultes. Il doit faire en sorte que chaque habitant se reconnaisse comme acteur dans son environnement.

Pour ce faire, les membres du Conseil d'Administration se sont fixé un cadre de référence pour les années à venir.

Favoriser les relations entre les habitants du quartier de toutes générations confondues, dans le respect et la tolérance.

- En suscitant la rencontre entre les habitants sur leur lieu d'habitation pour briser les étiquettes.
- En créant du lien entre les habitants sur des temps récréatifs.
- En favorisant la mise en place d'actions de solidarité dans la vie quotidienne et sur des temps forts.
- En mettant en place des projets s'adressant à tout public.

Poursuivre le contact direct avec les habitants afin de mieux faire connaître l'Association et recueillir les idées pouvant renforcer le projet en termes d'action.

- En améliorant la communication au sein même de l'Association pour que chaque acteur, salarié ou bénévole, soit un véritable relais sur le quartier.
- En s'appuyant sur le travail des commissions, des groupes de travail et sur les actions existantes.
- En soutenant les échanges de savoir-faire.

Poursuivre la participation des habitants à l'amélioration de son environnement et promouvoir un cadre de vie harmonieux et ouvert sur l'extérieur.

- En s'appuyant sur la mobilisation individuelle pour rassembler les habitants et développer une dynamique collective.
- En créant des passerelles avec les quartiers limitrophes d'Angers et de Saint Barthélémy d'Anjou.

PROJET ÉDUCATIF ET AXES D' ACTIONS

Les objectifs éducatifs sont formalisés et soumis à l'aval du Conseil d'Administration. Ce projet est global pour l'ensemble des secteurs d'activités de l'Association.

Ils se déclinent ainsi :

- Inciter et accompagner l'individu à prendre part à la vie sociale.
- Recueillir et soutenir les projets des habitants visant à améliorer le « vivre ensemble ».
- Donner un sens à l'implication de la personne ou de la famille.
- Poursuivre l'action culturelle entreprise depuis plusieurs années.
- Mener une action de prévention pour une meilleure insertion sociale et scolaire avec les différents partenaires concernés.
- Poursuivre l'accessibilité à nos locaux et à nos activités sans discrimination.
- Permettre aux enfants, aux jeunes et aux familles de sortir du quartier et de vivre des moments forts en dehors du cadre quotidien.
- Contribuer au développement de liens ou partenariats avec d'autres organisations agissant sur le quartier (Atelier d'Echanges des Banchais, Club de l'Espérance, EHPAD Gaston Birgé, Jardins de Cocagne,...).



EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE LA FÉDÉRATION DES MAISONS DE QUARTIER DE SAINT-NAZAIRE

<http://www.fmq-saintnazaire.fr/bienvenue/images/federation/PROJETASSOCIATIFFMQ.pdf>

NOS VALEURS ET PRINCIPES D' ACTIONS :

La Fédération des Maisons de Quartiers s'engage à être garante des valeurs qui sont partagées avec les associations d'habitants de chaque Maison de quartier. Ces Valeurs se réfèrent à celles de *l'éducation populaire*.

Elles sont un facteur de cohésion et une référence commune :

« **Tous différents, tous ensemble** »

- ✗ **La laïcité** est une valeur primordiale portée par la Fédération. Elle sous-tend le **respect des personnes, la tolérance, l'ouverture à l'autre**. Nos structures et nos activités sont des espaces de mixité (sociale, culturelle et de genres), **de rencontres entre les générations où les personnes de tous milieux socioculturels** sont accueillies et considérées avec **égalité**.
- ✗ **La solidarité** (avec les habitudes de convivialité, de sociabilité qui y sont liées) s'inscrit dans les valeurs que nous partageons, elle est productrice de lien social. La solidarité **La solidarité** ainsi mise en avant passe par la **lutte contre toute forme d'exclusion et de discrimination**.
- ✗ **La promotion et l'éducation de la personne** s'appuient sur la conviction que toute personne peut s'enrichir sur le plan personnel si on lui facilite l'accès à l'information et à la culture, dans un objectif **d'égalité des chances**. Faire connaître le plus de points de vue possibles sur des sujets de société, contribue à **l'émancipation intellectuelle et civique** des personnes qui permet d'acquérir une plus grande autonomie.

Les valeurs qui fondent nos principes d'action, se réfèrent également à celles de *l'Economie Sociale et Solidaire* définies comme : « **la volonté d'agir à partir du territoire et de ses habitants, de créer des activités socialement utiles qui bénéficient à la collectivité et une gestion coopérative et démocratique** ».

Principes d'actions

- **Penser et Agir pour/avec les habitants.**
- S'appuyer sur la **coopération** entre les structures, entre les salariés, entre les bénévoles, entre les habitants. Les échanges de savoirs et savoir-faire, l'entraide et le soutien produisent des connaissances et des compétences partagées qui font naître des relations sociales enrichissantes, dans le respect et la dignité de chaque individu.
- **Appliquer le principe d'équité**, de justice, respectant les droits de chacun, sans distinction de condition physique, sociale, culturelle en rendant accessibles nos structures et nos activités à tous les publics.
- **Pratiquer une démocratie concrète** dans notre fonctionnement : élections des administrateurs, réunions régulières, prises de décisions collectives et votes. Permettre l'apprentissage de la vie citoyenne, par une participation à des débats et des prises de responsabilités ouvertes à tous.
- **Avoir une approche globale de la personne** qui consiste à accueillir, écouter, accompagner les individus, mobiliser les ressources de chacun, chercher à répondre aux besoins et aux attentes (éducatifs, culturels, sociaux, économiques) des individus dans les groupes animation/insertion.

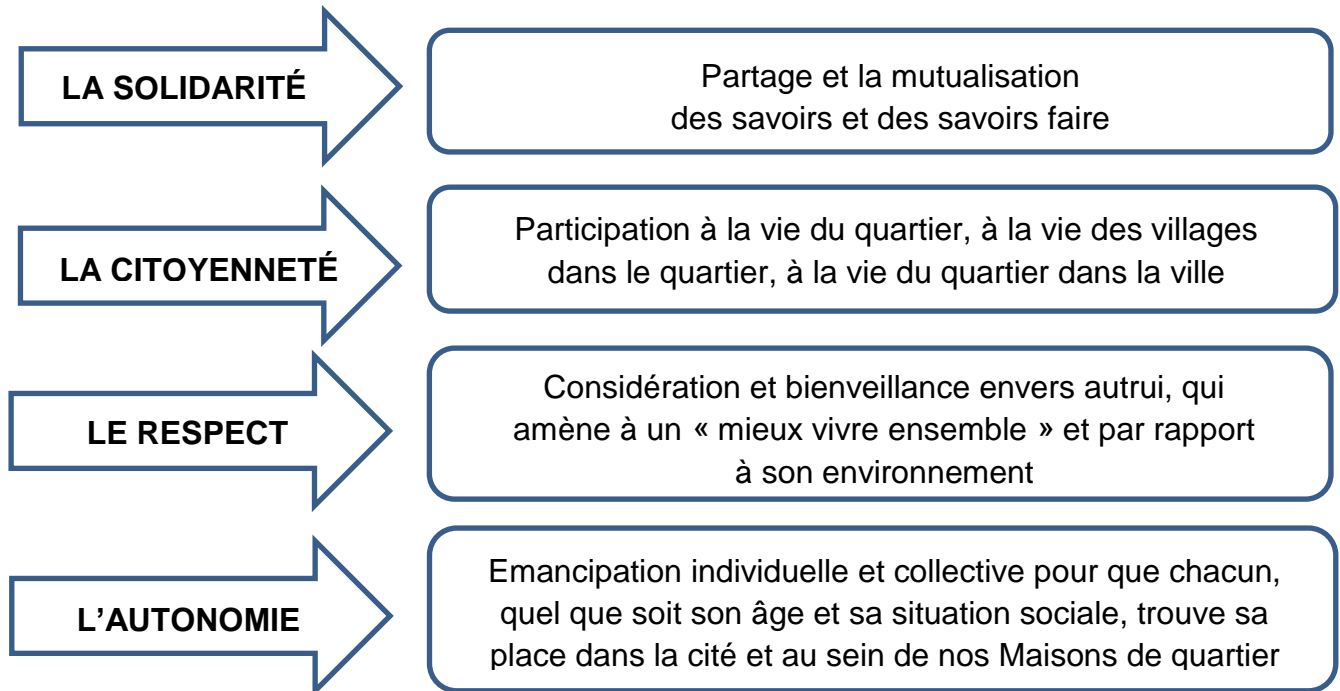


MAISON DE QUARTIER IMMACULÉE-BEAUREGARD
(SAINT-NAZAIRE)



BILAN DU PROJET SOCIAL 2013-2015 : RAPPEL DES VALEURS ET FINALITÉS

<http://www.fmq-saintnazaire.fr/bienvenue/images/immaculee/PROJETSOCIALImmaculeeBeauregard.pdf>



LES THÉMATIQUES SUIVANTES, ISSUES DE L'ÉVALUATION 2009-2012 :

- **La participation des habitants** du quartier de vie des Maisons de Quartier,
- **La mixité sociale**, avec la création de notre nouvelle association et l'arrivée d'une nouvelle population sur le territoire,
- **La richesse associative** et le renforcement du partenariat,
- La prise de relais **des jeunes dans l'animation** du village de Beauregard et du quartier,
- **La configuration rurale et urbaine** du quartier.

AVEC CINQ ORIENTATIONS DÉFINIES POUR CE PROJET SOCIAL 2013-2015 :

1. Favoriser la participation des habitants à la vie du quartier
2. Favoriser la mixité sociale sur le quartier
3. Faire ensemble et partager l'animation sociale sur le quartier
4. Promouvoir l'émancipation et l'autonomie individuelle et collective
5. Agir pour une éducation au respect de l'environnement



PROJET SOCIAL 2016 – 2019

« Accueillir les habitants dans toutes leurs diversités et s'enrichir mutuellement.... »



<http://www.fmq-saintnazaire.fr/bienvenue/images/immaculee/PROJETSOCIALImmaculeeBeauregard.pdf>

1. FINALITÉ, VALEURS ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA MAISON DE QUARTIER DE L'IMMACULÉE BEAUREGARD (SAINT-NAZAIRE)

En affirmant notre attachement aux valeurs de la République : Liberté – Egalité – Fraternité, auxquelles nous avons rajouté la Laïcité, nous souhaitons que des projets puissent émerger pour faire valoir

LA SOLIDARITÉ afin de partager, s'entraider, rompre l'isolement, échanger dans un esprit conviviale.

L'ÉMANCIPATION afin de contribuer à l'enrichissement, l'éducation, le développement, la valorisation des personnes et des collectifs, favoriser l'ouverture culturelle.

LE RESPECT afin de favoriser la connaissance, l'écoute, la bienveillance, la tolérance, entre les personnes mais aussi du monde qui nous entoure.

L'ÉPANOUISSEMENT afin d'innover, d'expérimenter, de créer, de se donner la liberté d'inventer

2 - NOS MISSIONS :

Notre projet social se reconnaît et s'inscrit dans le cadre des valeurs et finalités annoncés par la CNAF, et du projet associatif de la Fédération des Maisons de Quartier

2.1 – Les missions confiées aux centres sociaux par la CAF

Les valeurs – principes – finalités :

- Le respect de la dignité humaine,
- La laïcité, la neutralité et la mixité,
- La solidarité,
- La participation et le partenariat

En favorisant l'inclusion sociale et la socialisation des personnes, le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire, la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Les missions générales des centres sociaux culturels sont d'être :

- un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ;
- un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets. L'animation de la vie sociale s'incarne dans des structures de proximité, les centres sociaux et les espaces de vie sociale.



PROJET D'ANIMATION GLOBALE 2011-2014

<http://maison-gibauderie.fr/wp-content/uploads/2013/04/animation-globale.pdf>



Association de gestion et d'animation de la Maison de la Gibauderie
111 rue de la Gibauderie - 86000 POITIERS
Tél : 05.49.47 83.57 - courriel : maison.gibauderie@wanadoo.fr

VALEURS DE RÉFÉRENCE :

Réaliser une société des droits de l'Homme et du vivre ensemble où chacun(e) puisse s'épanouir, être acteur (actrice) et créateur (créatrice).

Cette finalité vient **donner le sens à nos actions. Elle inscrit le projet de la Maison de la Gibauderie dans un processus de transformation sociale.** A l'échelle du quartier et en direction des habitants, quatre intentions fortes (buts visés) animent l'association. Celles-ci sont les **valeurs de références indissociables pour guider nos actions.**

- 1. Agir pour l'enrichissement culturel des personnes, leur information, leur formation à l'esprit critique ... et tout simplement leurs loisirs.**
 - Permettre l'accès aux savoirs, aux savoir-faire par des rencontres et des échanges où tous pourront se confronter dans le respect de la parole de chacun.
 - Laisser aux personnes la possibilité d'être dans l'imaginaire individuel et collectif.
- 2. Développer le lien social et le mieux vivre ensemble, réagir contre l'individualisme et toute forme de racisme et de xénophobie ...**
 - Le lien social regroupe l'ensemble des appartenances, des affiliations, des relations qui unissent les individus ou les groupes sociaux entre eux et qui les amènent à se sentir membres d'un même groupe.
 - La qualité du lien social est la base de la qualité de vie en société.
- 3. Développer la citoyenneté**
 - S'engager dans la vie de la cité en tant qu'acteur, « être conscient et responsable dans ses choix ». Favoriser la démocratie au niveau local en prenant des décisions après une confrontation d'idées.
 - Respecter les minorités et leur laisser la possibilité de s'exprimer.
- 4. Répondre, avec les familles, à leurs préoccupations**
 - Être à l'écoute des besoins sociologiques locaux.
 - Organiser avec les familles des actions répondant à leurs besoins.

Ces valeurs identifient notre association. Forts de cette identité, nous allons à la rencontre des habitants et concevons avec eux les projets où chacun peut agir sur son propre épanouissement et celui de la collectivité.

LES QUATRE AXES DU PROJET SOCIAL SONT :

A. Animation petite enfance – enfance – jeunesse – famille

B. Animation culturelle et de loisir

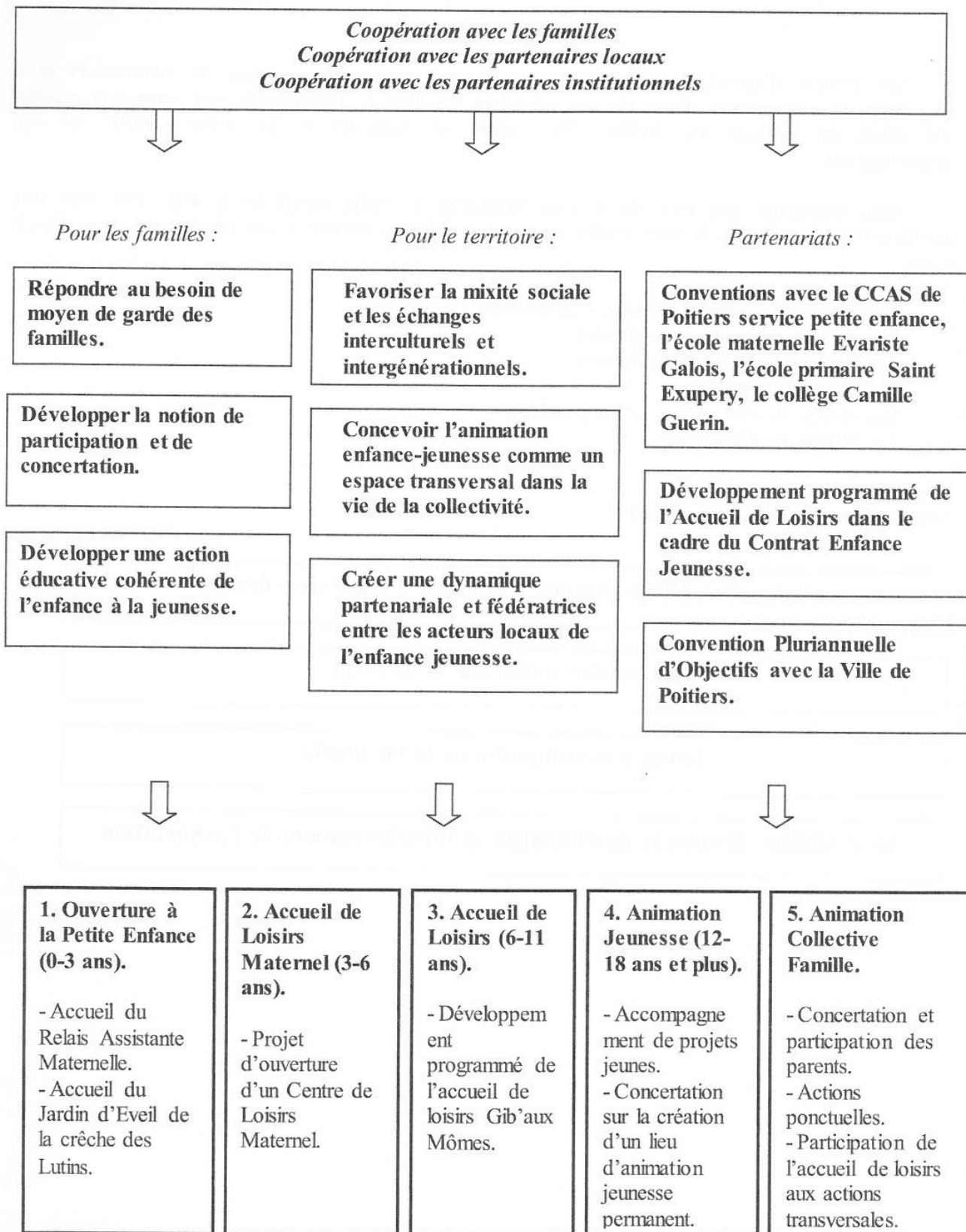
C. Soutien et animation de la vie locale

D. Accessibilité, démarche participative et fonctionnement de l'association



Suite Maison de la Gibauderie :

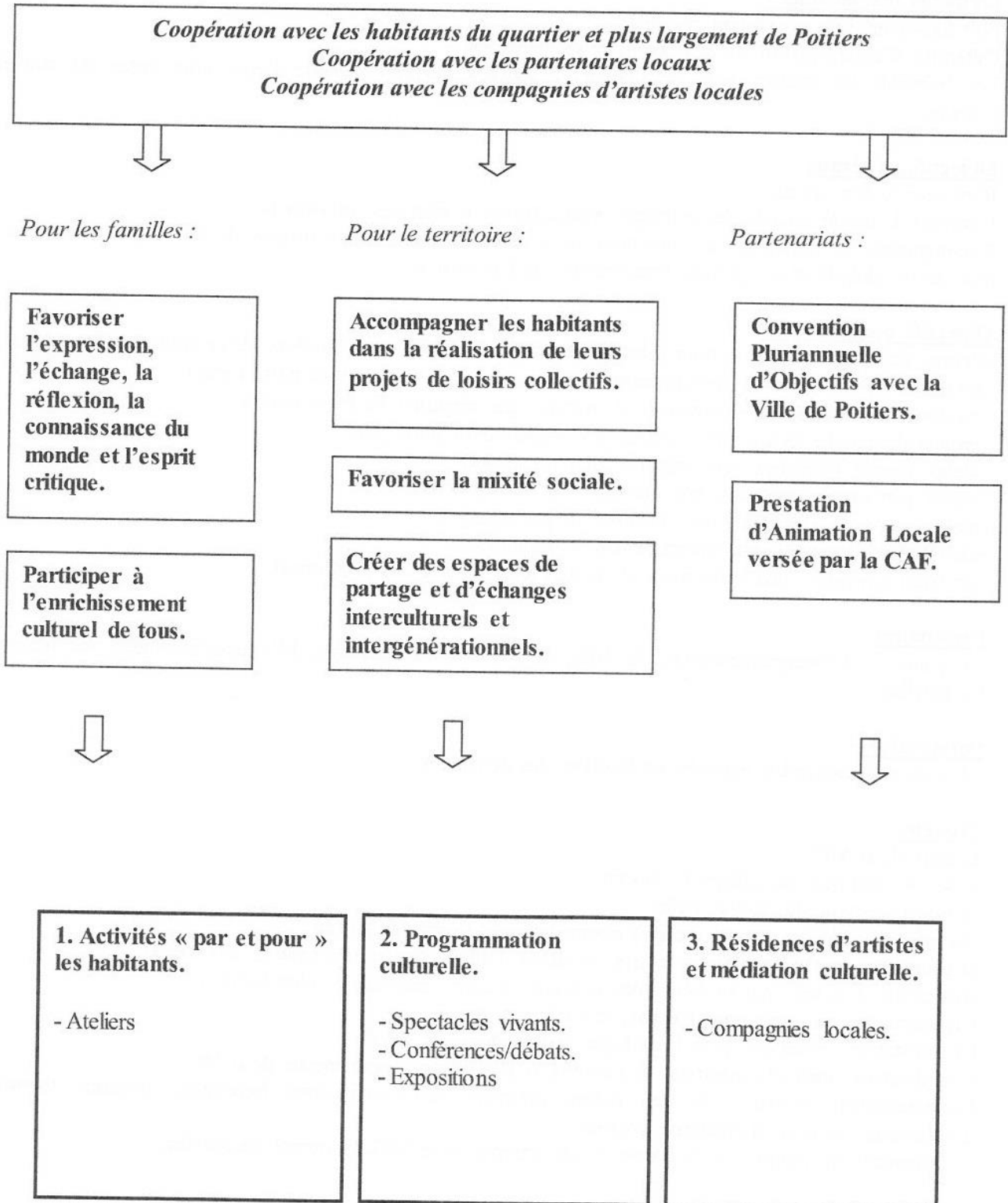
A. Animation petite enfance – enfance – jeunesse – famille





Suite Maison de la Gibauderie :

B. Animation culturelle et de loisirs





1. ACTIVITÉS « PAR ET POUR » LES HABITANTS

Eléments diagnostiqués :

- Fort turn-over de la population résidente.
- Difficulté d'identification du quartier et de ses habitants.
- Les habitants du quartier sont demandeurs d'activités culturelles et de loisirs pour tisser de nouvelles relations.

Objectifs généraux :

Renforcer le lien social

Favoriser la mixité sociale, les échanges interculturels et inter-générationnels.

Accompagner les personnes à s'organiser pour créer et animer leurs projets de loisirs, participer à la vie associative globale et aux projets transversaux de l'association.

Objectifs opérationnels :

Ateliers permanents « par et pour » les habitants. En 2010 il existe 8 ateliers de ce type pour les adultes :

- initiation à l'informatique (hebdomadaire, 2 niveaux, une vingtaine de participants) –
- initiation à l'anglais (hebdomadaire, 2 niveaux, une vingtaine de participants) –
- groupe de marche (3 fois par semaine, une vingtaine de participants) –
- atelier cuisine (mensuel, une vingtaine de participants) –
- atelier généalogie (mensuel, une quinzaine de participants)
- atelier œnologie (mensuel, une vingtaine de participants) –
- club lecture (mensuel, une quinzaine de participants) –
- art floral (mensuel, une soixantaine de participants répartis sur 3 groupes)

2. PROGRAMMATION CULTURELLE :

Eléments diagnostiqués :

- Une partie de la population est âgée et peu mobile.
- Les habitants du quartier sont demandeurs pour d'activités culturelles et de loisirs pour s'y rencontrer.
- Certains adhérents et habitants sont demandeurs de temps de rencontre et de débat.
- Les adhérents et nombreux participants à des activités créatives « hébergées » souhaitent que la MG soit un lieu d'expression et d'enrichissement culturel.
- Les représentants d'établissement scolaire et les partenaires associatifs locaux sont demandeurs de temps d'animation culturelle de proximité.
- De nombreuses compagnies locales ont des difficultés à produire leurs spectacles sur Poitiers.

Objectifs généraux :

- Participer à l'enrichissement culturel de tous.
- Créer un lien entre le quotidien de tous et l'expression artistique.
- Renforcer le lien social en favorisant la mixité sociale, les échanges interculturels et inter-générationnels.
- Rompre l'isolement de certaines personnes.

Objectifs opérationnels :

- programmation de spectacles vivants (1 à 2 fois par mois)
- programmation d'expositions (1 à 2 fois par mois)
- programmation de conférences/débats (3 à 5 fois par an)



Suite Maison de la Gibauderie :

c. Soutien et animation de la vie locale

Coopération avec les habitants et associations du quartier
Coopération avec les partenaires locaux et acteurs de la vie socioculturelle locale
Coopération avec les partenaires institutionnels



Pour les familles :

Pour le territoire :

Partenariats :

Favoriser l'expression et la participation de tous à la vie socioculturelle locale.

S'engager dans une démarche de développement social local.

Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec la Ville de Poitiers.

Accompagner les initiatives individuelles et collectives locales.

Assurer une concertation et une cohérence dans les actions menées par les acteurs de la vie socioculturelle locale.

Subventions Ville attribuées au Conseil de Quartier, Journal de Quartier, Fête de Quartier.

Dynamiser les partenariats et le développement de projets fédérateurs.

Prestation d'Animation Locale versée par la CAF.



1. Outil d'expression et de communication collectif.
 - Le journal de quartier

2. Outil de participation citoyenne.
 - Le conseil de quartier

3. Animation de quartier et vivre ensemble.
 - La fête de quartier

4. Coopération associative et partenariats locaux.
 - Hébergement d'associations
 - Projets inter-associatifs



1. OUTIL D'EXPRESSION ET DE COMMUNICATION COLLECTIF

Eléments diagnostiqués :

- Difficulté d'identification du quartier et de ses habitants.
- La Maison de la Gibauderie exerce aujourd'hui une fonction centrale dans la vie socioculturelle locale.
- Avec les établissements scolaires, la MG est un point de convergence des familles, de leurs initiatives, de leurs expressions.

Objectifs généraux :

- Centraliser les informations relatives à la vie socioculturelle locale.
- Informer les familles et les acteurs locaux.
- Valoriser les projets, initiatives et expressions des habitants.

Objectif opérationnel :

- Le journal de quartier « le Gib Echos »

2. OUTIL DE PARTICIPATION CITOYENNE

Eléments diagnostiqués :

- La MG est née de la mobilisation et de l'expression citoyenne des habitants.
- La MG exerce aujourd'hui une fonction centrale dans la vie socioculturelle locale.
- La MG est un point de convergence des familles, de leurs initiatives, de leurs expressions.

Objectifs généraux :

- Favoriser l'expression et la participation citoyenne pour un développement social local.
- Permettre à chacun d'être acteur des enjeux locaux du « vivre ensemble » (citoyenneté, urbanisme, vie socioculturelle...)

Objectif opérationnel :

- L'animation du conseil de quartier

3. ANIMATION DE QUARTIER ET VIVRE ENSEMBLE

Eléments diagnostiqués :

- Difficulté d'identification du quartier et de ses habitants.
- Un élément fort d'histoire commune : la fête de la Saint Jean (depuis la fin des 70's).
- Les adhérents, habitants et acteurs de la vie socioculturelle locale sont demandeurs de temps de rencontre et d'animation fédérateurs.

Objectifs généraux :

- Maintenir un temps festif fédérateur annuel rassemblant habitants et acteurs de la vie locale.
- Participer à l'enrichissement culturel de tous.
- Favoriser la mixité sociale, les échanges interculturels et inter-générationnels.
- Accompagner les habitants dans la réalisation de leurs projets.

Objectif opérationnel :

- Organisation de la fête de quartier



Suite Maison de la Gibauderie :

**D. Accessibilité, démarche participative
et fonctionnement de l'association**

*Accessibilité de tous pour une mixité sociale
Coopération avec les familles et les bénévoles
Coopération avec l'équipe professionnelle et les partenaires locaux et institutionnels*



Pour les familles :

Pour l'association :

Partenariats :

Promouvoir l'action citoyenne en permettant à chacun d'être acteur de sa condition et de son environnement.

Promouvoir l'action citoyenne en permettant à chacun d'être acteur de sa condition et de son environnement. Accompagner des habitants et/ou groupes d'habitants porteurs de LEURS projets.

Favoriser la mixité sociale par la mise en place d'une politique tarifaire accessible au plus grand nombre.

Soutenir la participation bénévole grâce à la présence complémentaire d'une équipe professionnelle.

Améliorer les conditions de la participation et son renouvellement au sein de notre vie associative.

Consolider la structure financière de l'association.

Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec la Ville de Poitiers.

Subventions de fonctionnement attribuées par la Ville et Agent mis à disposition.

Prestation d'Animation Locale versée par la CAF.



1. Accessibilité
- Tous les âges de la famille,
- Politique tarifaire,
- Réorganisation de l'accueil.
- Logistique matérielle et salles

2. Vie statutaire et bénévolat :
- 11 commissions bénévoles thématiques
- Bureau
- Conseil d'Administration

3. Ressources internes professionnelles :
- 3,5 ETP

4. Structure financière :
- Pilotage
- Logistique
- Actions



EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF DE LA



<http://www.mqthonex.ch/> onglet "LA MQT", onglet "Ses buts"

2. NOS VALEURS, NOS PRIORITES :

Notre association poursuit les objectifs suivants :

- « *mettre en relation des acteurs sociaux (...), afin de favoriser la communication et la participation,*
- *permettre à ces acteurs de formuler leurs divers besoins et d'y répondre par eux-mêmes,*
- *favoriser une dynamique de l'innovation et du changement social et culturel.* »¹

La libre adhésion aux actions de la Maison des quartiers privilégie donc des actions **AVEC** autrui, plutôt que sur autrui, pour autrui, ou sans autrui.

Pour réaliser ces objectifs, les actions de la Maison des quartiers sont organisées autour de quatre axes complémentaires et interdépendants les uns des autres. Ces quatre axes sont élaborés dans le respect de la Charte cantonale des centres et du « Tableau des missions et objectifs » (convention Etat-FASe de mars 2004).

AXE 1 : ACTIONS ASSOCIATIVES

Les valeurs associatives sont fondamentales dans notre démarche. Elles se manifestent dans le fonctionnement interne de la Maison des quartiers (l'association élit son comité en Assemblée générale, lequel détermine les objectifs et les actions en collaboration avec les professionnels) et de manière transversale dans ses collaborations et co-organisations avec les associations et groupes locaux ou/et thématiques.

Il s'agit de stimuler la participation citoyenne à des projets de groupe, d'inciter les individus à être des acteurs sociaux responsables et attentifs aux transformations de leur environnement.

Nous privilégions les actions qui émanent d'habitants ou d'usagers et se construisent **avec** eux. Les aspects participatifs et collectifs sont donc largement mis en avant afin de favoriser et susciter des alternatives à l'individualisation et à la consommation de prestations ou de services.

Dans ce contexte, une grande importance est donnée à des actions dont les objectifs apportent du sens au développement du lien social.

AXE 2 : LIEN SOCIAL

Dans son « *bilan de durabilité 2004* »², la commune de Thônex relève l'importance d'agir, notamment sur l'intégration des minorités, la lutte contre l'exclusion, la solidarité intergénérationnelle, etc...

¹ Extraits de la plaquette de la CESASC (Coordination des Ecoles Suisses d'Animation Socioculturelle), 1990, sur <http://anim.ch/?page=814&sub=&obj=2677>.

² Voir le site de la commune : <http://www.thonex.ch/agenda-21>.



A travers la rencontre, nous favorisons la mise en relation de populations hétérogènes et l'émergence de solidarités en vue d'un bien vivre ensemble.

Dans ce contexte, les valeurs qui traversent les actions de la Maison des quartiers sont la tolérance, le respect, la citoyenneté. En mettant à disposition des espaces de rencontres et d'échanges, nous favorisons les compréhensions mutuelles et le développement du lien social.

Toute action est construite comme un support à la relation, l'accueil et l'écoute. Elle doit valoriser la socialisation, l'ouverture au monde, le décloisonnement et la convivialité, en accord avec la Charte cantonale des centres.

AXE 3 : PRÉVENTION

La prévention primaire est conçue en amont des difficultés et problèmes plutôt qu'en réaction, qu'elle soit interne à la Maison des quartiers ou externe dans les quartiers. Il s'agit de valoriser l'autonomie, le respect et le non jugement des personnes dans les actions quotidiennes.

Pour éviter de consommer des activités passivement, nous cherchons à donner du sens au temps libre en impliquant les usagers dans l'élaboration des projets.

Comme mentionné dans la Charte cantonale des centres, la Maison des quartiers inscrit ses actions dans un cadre éducatif et social large, auquel peuvent être ajoutés des aspects de prévention secondaire³ individuels ou/et collectifs, afin d'éviter de la marginalisation et d'éventuelles dégradations de situations personnelles ou groupales.

AXE 4 : ACTIONS SOCIOCULTURELLES ET INTERCULTURELLES :

Promouvoir l'associatif et le lien social passe aussi par les pratiques culturelles et artistiques au sens large, en valorisant les diversités ainsi que la créativité collective. Il s'agit de mettre à disposition des espaces de création et d'expression musicale ou d'art plastique, et plus largement de permettre aux habitants de partager lors de fêtes, de concerts ou de cours. La situation géographique de la Maison des quartiers et son espace intérieur se prêtent bien à ce type d'actions. Les objectifs poursuivis dans les choix de nos actions sont :

- Offrir des espaces alternatifs à la culture de masse.
- Favoriser des cultures participatives (ateliers culinaires, spectacles suivis de bricolages pour les familles, ...).
- Permettre, grâce à des premières expérimentations scéniques, la confrontation avec le public (co-organisations de concerts et événements, ...).
- Proposer des prix accessibles.
- Valoriser et faire reconnaître le travail artistique amateur.

³ la prévention **primaire** vise à favoriser et maintenir le lien social, la prévention **secondaire** à éviter que des situations difficiles empirent, la prévention **tertiaire** concerne toutes les actions de réinsertion et de rééducation.



EXTRAITS DE LA CHARTE CANTONALE DES CENTRES

<https://fclr.ch/document/charte-cantonale-1993/> (GENÈVE)

2. ROLE ET SPÉCIFICITÉ DES CENTRES

Les centres sont des lieux de rencontres ouverts sur le quartier ou la commune. Ils offrent une structure souple et adaptable à diverses demandes : accueil libre et actif pour chacun, personnalisé, familial où règne la convivialité et où la liberté d'expression est assurée.

Le cadre des échanges est défini par les règles de la vie associative ou, tout simplement, par les règles de la vie en société. Les usagers sont appelés à avoir une attitude responsable et à respecter les êtres qu'ils rencontrent et les choses mises à leur disposition.

Les centres suscitent les activités de groupe et la participation active : on ne fait rien pour les gens si on ne le fait pas avec eux.

3. OBJECTIF GÉNÉRAL : LA PRÉVENTION

Les centres sont attentifs aux populations confrontées à diverses difficultés concernant les relations familiales, sociales, l'expression culturelle et politique, la formation, l'emploi, le logement, la santé; ils répondent par la mise en place d'un cadre de prévention.

4. AXES PRIORITAIRES

L'action éducative, complémentaire à celles de la famille et de l'école pour les enfants et les adolescents, correspond au mandat des centres, tel que l'a défini le Conseil d'Etat.

L'action associative et socio-culturelle destinée à toutes les populations est un travail d'animation que développent les centres, avec et pour leur base associative: animation de quartier pour le renforcement du tissu social.

Ces deux lignes directrices sont indissociables, l'action éducative et l'action associative, socio-culturelle étant intimement liées: c'est à partir d'elles que se conçoivent et se réalisent les projets d'animation spécifiques à chaque centre. Toutes deux poursuivent le même objectif fondamental: la prévention des exclusions et des tensions sociales.

Privilégier la relation, soit "l'être" sur "le faire".

4.1. ACTION ÉDUCATIVE

L'action éducative repose sur une relation - personnalisée ou au sein d'un groupe - dans le cadre d'un projet d'animation visant le développement personnel de tous les usagers, en particulier des enfants, pré-adolescents et adolescents.

Les programmes d'animation favorisent l'épanouissement et permettent d'apprendre la vie en commun tout en donnant un sens au temps libre, en aidant chacun à formuler ses intérêts, ses besoins, à élaborer un projet personnel.

Les activités sont des supports à la relation, l'accueil et l'écoute. Elles valorisent les notions de socialisation, d'ouverture au monde, de décroïsonnement, de convivialité et d'humour. Elles développent les échanges, le partage et la solidarité. Les centres suscitent les activités de groupe et la participation active : on ne fait rien pour les gens si on ne le fait pas avec eux.

Les centres favorisent la vie associative. Ils luttent contre la ségrégation, la discrimination et la marginalisation.



4.2. ACTION ASSOCIATIVE ET SOCIO-CULTURELLE

Les centres proposent des activités insistant sur le respect et la défense de l'identité de chacun. Ils permettent aux personnes qui se rencontrent de mieux se comprendre, s'apprécier, quelles que soient leurs différences. En redonnant à chaque individu le sentiment d'appartenance à la communauté, ils suscitent le développement des solidarités, contribuant à prévenir l'isolement.

Les centres incitent et aident les individus à devenir des acteurs sociaux responsables de leurs choix, à s'exprimer, à participer à la vie de la cité par la réalisation de projets collectifs et parfois individuels, mais également en favorisant une ouverture d'esprit aux projets émanant d'autres citoyens ou mis en consultation par les instances publiques. Les centres contribuent à la communication dans les deux sens, entre les habitants et les pouvoirs publics; à cet égard, ils agissent comme des relais d'information.

Les centres sont en relation et collaborent avec des personnes, des groupes, des associations du quartier ou de la commune pour:

- ✗ promouvoir l'expression culturelle et démocratique afin que les gens puissent s'ouvrir au monde, s'épanouir en développant leur créativité, partager plaisir et émotions,
- ✗ contribuer à l'intégration des diverses populations, reconnaissant ainsi le droit à la différence; pour tendre à l'équité, ils cherchent à donner des chances égales à chacun,
- ✗ offrir un soutien aux populations fragilisées pour éviter qu'elles ne perdent pied et ne soient exclues,
- ✗ améliorer la qualité de la vie.

Ils incitent et aident les individus à devenir des acteurs sociaux responsables de leurs choix.

DÉCLARATION DES CENTRES DE LOISIRS ET DE RENCONTRES (GENÈVE) :

DES ACTIONS

Les centres favorisent le développement des relations humaines et des échanges culturels. Dans le cadre de leur action, ils insistent sur le respect et la tolérance.

Ils proposent des activités et des projets qui visent à :

- poursuivre un objectif de prévention, de qualité du temps libre,
- privilégier la relation, soit "l'être" sur "le faire",
- susciter les activités de groupe et la participation active,
- donner aux jeunes la possibilité de se prendre en charge, les responsabiliser,
- apprendre aux jeunes à respecter les autres, leur transmettre des valeurs,
- favoriser l'expression des enfants et des adolescents, la découverte de la nature.

Les centres sont des espaces de rencontres conviviaux ouverts sur le quartier et la commune.

DES SOLIDARITÉS

Les centres soutiennent la vie associative par une collaboration avec des personnes, des groupes, des associations pour :

- inciter et aider les individus à prendre part à la vie de la collectivité,
- promouvoir l'expression culturelle et démocratique,
- offrir un soutien aux personnes qui en ont besoin,
- créer des réseaux de contacts et de solidarité, des espaces de communication et d'échanges.

Ce sont des lieux privilégiés qui répondent aux besoins spécifiques des enfants et des adolescents.

La liberté d'expression y est assurée.